



Appel à communications

Colloque international organisé en partenariat entre le CRDP (Centre de Recherche et de Développement Pédagogiques – Liban), l'INSHEA (Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés - France) et la Faculté de Pédagogie de l'Université Libanaise

« Vers une école inclusive : perspectives et défis »

Les 18 et 19 novembre 2016

Campus Hadath – Université Libanaise (Beyrouth, Liban)

La 1^{ère} édition du colloque international « Vers une école inclusive : Perspectives et défis » se tiendra les 18 et 19 novembre 2016 à l'Université Libanaise, Campus Hadath. Par les thématiques retenues, ce colloque invite les chercheurs et les praticiens à une réflexion élargie sur les perspectives et les défis que soulève la mise en place des écoles inclusives.

1. Contexte

Depuis plusieurs années, la prise en compte des besoins éducatifs des personnes en situation de handicap fait l'objet de nombreux textes internationaux dont les principes et les objectifs influencent les Etats qui les ratifient. En effet, dès 1948, les Nations Unies affirmaient dans la Déclaration universelle des droits de l'homme que : « toute personne a droit à l'éducation ». En 1990, la Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous, dite Déclaration de Jomtien, (Thaïlande, 5-9 Mars, 1990), affirmait que « les besoins éducatifs des handicapés exigent une attention spéciale ». En 1994, la Déclaration de Salamanque (Espagne, 7-10 juin, 1994), établissait des règles relatives à l'égalité des chances des personnes handicapées. Selon cette Déclaration, il revient à l'école d'accueillir tous les enfants, quelles que soient leurs caractéristiques particulières. Plus récemment, la Convention Internationale sur les Droits des Personnes Handicapées adoptée par les Nations Unies en Décembre 2006, affirme avec force l'importance

du tournant inclusif en matière éducative. L'école doit offrir à chaque élève, quels que soient ses besoins particuliers, les conditions d'une scolarité réussie.

Dans ce colloque, la question de l'école inclusive est abordée par le biais du droit des enfants (Bonjour, 2006 ; Ebersold, 2012 ; Poizat, 2004). L'école inclusive peut être promue à la fois sur le plan des politiques éducatives, des pratiques professionnelles et de la coopération avec les usagers, notamment les familles (Doudin & Lafortune, 2006). C'est ce que l'on peut retrouver également sous le nom d'écoles communautaires ayant pris son essor à partir des années 1990 dans les milieux anglo-saxons (Trépanier, 2013).

Dans cette perspective, ce colloque a été pensé pour engager une réflexion sur les enjeux de l'éducation inclusive au point de vue théorique, juridique, professionnel et pédagogique.

2. Champs thématiques

Dans le cadre de ce colloque, trois champs thématiques sont retenus en lien avec les trois éléments fondamentaux dans une école inclusive :

I. Les conceptualisations théoriques :

Quelles sont les représentations conceptuelles du handicap, de l'école inclusive, et des besoins éducatifs particuliers ? Comment influencent-elles les attitudes, les comportements et les pratiques professionnelles à l'école ?

II. Les politiques inclusives :

Comment l'évolution des législations favorise-t-elle la réussite scolaire des élèves à besoins éducatifs particuliers ? Comment suivre l'application des nouvelles dispositions réglementaires ?

III. Les pratiques inclusives :

Quels sont les pratiques et les gestes professionnels mis en œuvre pour faciliter la mise en place des écoles inclusives ? Quels sont les freins et les difficultés rencontrés et quels sont, au contraire, les leviers et les bonnes pratiques à mettre en lumière ? Quelle est la place du partenariat et de la collaboration dans les pratiques inclusives ?

3. Propositions de communications

Ce colloque a vocation de rassembler les acteurs qui œuvrent pour le développement d'une école inclusive. L'appel à communications s'adresse à la fois aux chercheurs et aux praticiens pour offrir un état des connaissances actuelles sur cette thématique.

Dans une volonté de croiser les regards, les propositions de communication peuvent provenir de différentes disciplines : sciences de l'éducation, sociologie, sciences juridiques, histoire, anthropologie, économie, sciences politiques...

Les chercheurs sont invités à présenter des travaux de recherche empiriques, méthodologiques, pratiques ou conceptuels qui portent sur des thématiques associées aux trois axes proposés. Il peut s'agir, par exemple, de recherches sur un terrain, une recherche expérimentale, une revue de la littérature, une analyse de pratiques ou d'une évaluation d'outils.

Une attention particulière sera portée aux propositions émanant de praticiens (enseignants, associations, etc.) afin de leur permettre de présenter leurs actions d'intervention, les élèves desservis, les ressources et les contraintes rencontrées. Une attention particulière sera réservée aux expérimentations révélant des bonnes pratiques.

Les contributions prendront la forme de communications de 20 minutes regroupées en ateliers thématiques. Les propositions de communications peuvent être rédigées en arabe, en français ou en anglais. Les noms et les prénoms du ou des auteur(s), la fonction et le rattachement institutionnel, ainsi que les coordonnées électroniques doivent y figurer.

Les propositions seront envoyées à l'adresse suivante avant le 25 août :

elodie.bouchet@inshea.fr

Avec copie à :

jakiki@ul.edu.lb

Il est demandé aux auteurs de respecter les consignes suivantes :

- Titre de la communication.
- Résumé de la communication (3 000 à 4 000 signes, espaces compris, hors références bibliographiques) présentant le cadre de la recherche (objectif, théorie, contextualisation, question de recherche), la méthodologie, les résultats (éventuellement attendus), etc.
- Références bibliographiques (normes APA) à inclure après le résumé.
- Champs thématiques.
- 5 mots-clés.

4. Critères d'évaluation

- Outre le respect des consignes ci-dessus, la présence d'un corpus (de données empiriques ou non) recueilli, traité et analysé en fonction d'une problématique explicite est également retenue comme un critère d'évaluation.
- Une communication compte au maximum 4 auteurs. Un maximum de 2 communications en tant que premier auteur sera accepté.

- La communication ne sera inscrite au programme que si au moins un des auteurs est inscrit au colloque.

5. Calendrier et processus d'évaluation

Lancement de l'appel à communications	20 juin 2016
Fin d'appel Et début du processus de sélection	25 août 2016 Entre le 1er et le 20 septembre
Ouverture des inscriptions	Le 1^{er} octobre
Inscriptions tardives	Le 25 octobre
Colloque	Les 18 et 19 novembre

Ce colloque se déroulera les 18-19 novembre 2016 à l'Université Libanaise, Campus Hadath.

6. Comité scientifique

Joumana AKIKI, Chef du Département de psychopédagogie, Faculté de Pédagogie II - UL

Micheline AOUN, Consultante et formatrice au CRDP

Basma FRANGIEH, Consultante au CRDP

Murielle MAUGUIN, Directrice des études et Maître de conférences à l'INS HEA

Youmna MOUSSALLEM, Enseignant chercheur, Faculté de Pédagogie - UL

José PUIG, Directeur de l'INS HEA

Zineb RACHEDI, Maître de conférences à l'INS HEA

Serge RAMEL, Professeur formateur à la Haute école pédagogique à Lausanne et codirecteur du laboratoire international sur l'inclusion scolaire

Serge THOMAZET, Maître de conférences à l'Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand

Nathalie TREPANIER, Professeure titulaire, Département de psychopédagogie et d'andragogie, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal

7. Comité d'organisation

Joumana AKIKI, Chef du Département de psychopédagogie, Faculté de Pédagogie II - UL

Elodie BOUCHET, Chargée de projets internationaux - INS HEA

Basma FRANGIEH, Consultante au CRDP

Lamis HAIDAR, Consultante au CRDP

Hayssam KOTB, Professeur à la Faculté de Pédagogie - UL

Nel SAUMONT, Responsable du service des Relations internationales et partenariats - INS HEA